AVERTISSEMENTS AGRICOLES

4-7-67 677946

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
25 francs
N° 82 - JUILLET 1967/27
4e supplément 1967/26

MOUCHE DES FRUITS

La récente capture de quelques insectes à Thuir a motivé un avis de traitement pour le Roussillon (pêchers et poiriers).

Aucune capture ni aucun dégât n'a encore été observé dans l'Aude, le Gard et l'Hérault; cependant la présence de mouches est possible et leur multiplication peut être extrêmement rapide eu égard aux conditions atmosphériques, c'est pourquoi dans tous les vergers il convient désormais de choisir les insecticides permettant la lutte simultanée contre les divers ravageurs (mouche des fruits, tordeuse, carpocapse, zeuzère).

Les pêches d'Août et les poires/d'été (jusqu'à William's incluses) sont susceptibles d'être piquées par Ceratitis capitata, quant aux pommes, les Golden et les Reines de Reinettes seront sans doute visitées avant les diverses variétés Rouge.

TORDEUSE ORIENTALE

Commencer les traitements (trois traitements à 10 jours d'intervalle) sur les fruits à récolter entre le 1er et le 10 Septembre.

MOUCHE DE L'OLIVE

Le traitement précédemment préconisé doit être renouvelé, sa mise en place sera réalisée le 1er Août dans la vallée du Rhône.

Les premières captures ayant été réalisées à Mailhac (confins Aude-Hérault), entre le 10 et le 16 Juillet, on pourra retarder ce deuxième traitement d'Est en Ouest sur une période maximale de 10 jours à la condition bien entendu qu'un premier traitement ait été effectué.

POMMIERS

Rappel de traitement : On assiste actuellement à une éclosion massive d'oeufs d'araignée rouge (Panonychus Ulmi). Une intervention immédiate est nécessaire dans la plupart des vergers : Utiliser un acaricide ovicide d'été. Poursuivre la lutte contre le carpocapse et dans certains cas contre les pucerons. Utiliser un insecticide efficace contre la zeuzère.

POIRIERS

Renouveler le traitement contre Carpocapse. Surveiller l'évolution des psylles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux — Les Contrôleurs,

P. BERVILLE — TROUILLON - BEZUT

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon

Le Directeur gérant

L. BOUYX

271